

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 10 janvier 2011, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault, conseillère ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon et Gérard Garneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Bernard Barlow, maire suppléant.

Sont absents : Donald Langlois, maire et Guylaine Blondeau, conseillère.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Bernard Barlow, maire suppléant.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- Pause
- E) Varia
 - Délégation de sorties
 - Aide financière à la Maison des Jeunes
 - Aide financière aux Fêtes du Lac William
 - Aide financière à La Clé des Bois
 - Aide financière à la Bibliothèque Onil-Garneau
 - Adhésion à la FQM
 - Adhésion à la COMBEQ
 - Adhésion à l'ADMQ
 - Adhésion à GROBEC
 - Contribution au CRSBP
 - Logiciel – gestion des fosses septiques
 - Engagement de personnel – gestionnaire des fosses septiques
 - Appui au Ministère des Transports – CPTAQ
 - Appui à Michel Marcoux – CPTAQ
 - Appui à Frédéric Gariépy - CPTAQ
- F) Rapport d'environnement et de voirie
- G) 2^e période de questions
- H) Présentation des comptes
- I) Clôture de la séance

Ajout du point suivant : Transport La Cadence.

2011-01-1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-2 Interspersion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser le maire suppléant à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-3 Adoption des procès-verbaux

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2010 et une copie des procès-verbaux des séances spéciales du 20 décembre 2010, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2010 et les procès-verbaux des séances spéciales du 20 décembre 2010 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Le maire suppléant invite les 10 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2011-01-4 Aide financière à la maison des jeunes La Traversée 12-18

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu de verser une aide financière de 7 420 \$ à La Traversée 12-18 ans inc., payable en douze versements mensuels, pour le fonctionnement de la maison des jeunes. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-5 Aide financière aux Fêtes du Lac William

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de verser une aide financière de 3 800 \$ aux Fêtes du Lac William pour le fonctionnement général du festival 2011. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-6 Aide financière à la Clé des Bois

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu de verser une aide financière de 2 500 \$ au Centre de ski de fond La Clé des Bois pour le fonctionnement du centre de ski de fond. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-7 Aide financière à la bibliothèque Onil-Garneau

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu de verser une aide financière de 1 000 \$ à la Bibliothèque Onil-Garneau pour le fonctionnement de la bibliothèque. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-8 Adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu de renouveler l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2011 et d'autoriser le paiement de la contribution de 2 124.17 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-9 Adhésion à la COMBEQ

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de renouveler l'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2011 et d'autoriser le paiement de la cotisation de 290.51 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-10 Adhésion à l'Association des directeurs municipaux

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Clermont Tardif et résolu de renouveler l'adhésion et l'assurance cautionnement à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2011 et d'autoriser le paiement de la

cotisation de 1 170.26 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-11 Adhésion à GROBEC

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'adhérer au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) pour l'année 2011-2012 et d'autoriser le paiement de la cotisation de 50 \$ ainsi que de désigner Jean-Claude Gagnon, conseiller municipal, comme représentant de la municipalité de Saint-Ferdinand auprès de GROBEC. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-12 Contribution au CRSBP

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte de contribuer au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. (Réseau Biblio) pour l'année 2011 pour un montant de 11 549.86 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-13 Achat du logiciel - gestion fosses septiques

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser l'achat du logiciel informatique « gestion des fosses septiques » de PG Solutions au montant de 4 310 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-14 Engagement de personnel - gestionnaire fosses septiques

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'engager une personne pour entrer des données dans le nouveau logiciel de gestion des fosses septiques pour une période de 3 à 4 mois à partir du 17 janvier 2011 à un taux horaire de 15 \$ sur une base de 30 heures par semaine environ. Il est, de plus, résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le contrat. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-15 Appui au Ministère des Transports - CPTAQ

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que la demande présentée consiste en un réaménagement de la route 165 et plus spécifiquement l'acquisition d'emprise pour l'élargissement des accotements pavés des 2 côtés de la route, dans la courbe au sud du carrefour ainsi que l'adoucissement du talus extérieur;

Attendu que l'article 41 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles mentionne qu'un Ministère peut lotir ou aliéner des parties de terrains à des fins de travaux d'amélioration d'utilité publique, telles que les modifications présentées au no de plan AA-6607-154-01-0290;

Attendu que la superficie visée par la parcelle no 2 est de 596,1 m² dont 481,7 m² sont déjà en droit acquis et que la parcelle no 4 est complètement en droit acquis, ce qui fait une demande de 130,3 m² et laissant le reste de la terre à sa vocation agricole;

Attendu qu'après étude de cette demande, l'inspecteur en bâtiment et en environnement confirme que cette demande est

conforme à la réglementation municipale en vigueur actuellement;

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la demande présentée par le Ministère des Transports, représenté par M. Luc Tremblay, ingénieur, auprès de la CPTAQ visant à obtenir l'autorisation d'utiliser une partie du lot 326 du rang 7 et une partie du lot 631 du rang 8 du canton de Halifax en la municipalité de Saint-Ferdinand à des fins autres qu'agricoles, soit pour l'utilité publique. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-16

Appui à Michel Marcoux - CPTAQ

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que la demande consiste à obtenir l'autorisation d'utiliser à une autre fin que l'agriculture, une superficie de 3 000 mètres carrés sur la partie du lot no 148 du rang 4, canton de Halifax pour l'installation d'une résidence et l'installation d'une fosse septique et ainsi régulariser la situation actuelle;

Attendu qu'une autorisation à la présente demande n'apporterait aucune contrainte nouvelle pour les activités agricoles et n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole des lots voisins qui sont en grande partie en plantation d'arbres;

Attendu que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur présentement et que la vocation qui est agricole ne change pas;

Attendu que la ressource de l'exploitant est sur ledit terrain et en périphérie dudit site et le fait de rester sur place dont à l'exploitant une supervision plus accrue des lois et règlements qui régissent les coupes de bois;

Attendu que les espaces appropriés disponibles et conformes sont de 35 environ mais que la demande vise un terrain sur les lieux de la ressource d'exploitation;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la demande présentée par Michel Marcoux auprès de la CPTAQ visant à obtenir l'autorisation d'utiliser une superficie de 3 000 mètres carrés sur une partie du lot 148 du rang 4 du canton de Halifax pour des fins autres qu'agricoles, soit pour maintenir l'installation d'une résidence et d'installer une fosse septique. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-17

Appui à Frédéric Gariépy - CPTAQ

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que cette demande est pour régulariser une situation qui a été créée suite à la vente de la propriété sise au 322 rang 6 à Saint-Ferdinand le 10 mars 2006, laquelle vente a été faite suite à la décision favorable de la CPTAQ, no 341570 et qui consiste à autoriser la prise d'eau en faveur de l'acquéreur du 322 rang 6 sur le lot 537 partie du rang 7, canton d'Halifax;

Attendu qu'après étude de cette demande, l'inspecteur en bâtiment et en environnement confirme que cette demande est

conforme à la réglementation municipale en vigueur actuellement;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Clermont Tardif et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la demande présentée par Frédéric Gariépy auprès de la CPTAQ et visant à obtenir l'autorisation d'utiliser la prise d'eau sur le lot 537-P du rang 7 du canton d'Halifax pour alimenter la résidence située au 322 rang 6 à St-Ferdinand pour l'eau potable. Adopté à l'unanimité.

2011-01-18 Rapport d'environnement

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport d'environnement de décembre 2010 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence de l'inspecteur en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-19 Rapport de voirie

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'accepter le rapport d'activités de décembre 2010 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence du contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Le maire suppléant invite les 10 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2011-01-20 Présentation des comptes

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois de décembre 2010 tels que présentés pour un montant de 173 843.84 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2011-01-21 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Gérard Garneau et résolu que la présente séance soit levée à 20h07. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Maire

Secrétaire-trésorière